



La Défense, le 9 décembre 2013

MESSAGE NUMERO 2013-48

ENTREVUE AVEC MONSIEUR MANUEL VALLS

Le secrétariat général du Syndicat des Commissaires de la Police Nationale a rencontré, en entrevue individuelle, Monsieur Manuel VALLS, Ministre de l'Intérieur, le jeudi 28 novembre 2013.

Ce long entretien a été l'occasion de présenter à Monsieur VALLS la situation actuelle d'exercice du métier des commissaires de police, pris entre l'exigence sans cesse croissante de performance et une réduction drastique de toutes leurs marges de manœuvre.

Nous lui avons dit la capacité des chefs de service d'absorber la charge de travail, tant en termes de volume que de complexité, cette dernière augmentant toutefois continuellement en raison de la nécessité d'une action collective et en lien avec le partenariat local de sécurité, mais également des réformes incessantes, notamment en matière judiciaire.

Cette immersion dans le jeu local de la sécurité et l'intervention très prégnante des autorités territoriales (préfet, procureur, élus...), réduisent quasiment à néant ses efforts pour faire disparaître la "culture du chiffre".

Les chefs de service sont donc en permanence confrontés à une considérable pression, au centre de sollicitations sans cesse plus nombreuses, qui ne sont d'ailleurs pas toujours compatibles.

Dans le même temps, l'autorité hiérarchique est de plus en plus difficile à exercer, non seulement en raison du contexte d'élections professionnelles annoncées pour décembre 2014, mais également parce que l'ensemble des personnels de la Police Nationale s'inquiètent sur leurs capacités à répondre aux enjeux auxquels ils sont confrontés au quotidien.

C'est donc bien la question du sens du métier qui se pose à la Police Nationale. Les personnels, très engagés dans leurs missions, constatent souvent que leur Administration est au bord de la rupture opérationnelle, et s'interrogent sur leur fonction sociale.

Nous avons donc alerté Monsieur le Ministre de l'Intérieur sur l'incapacité du modèle actuel à produire un meilleur résultat à organisation constante : soit on conserve l'organisation de la sécurité intérieure en l'état, mais sans lui demander de "produire" mieux et plus, soit on attend un résultat meilleur des services et cela impose d'en réfléchir l'organisation et le fonctionnement.

La nature et l'ampleur des réformes à apporter restent bien entendu à étudier, mais les sujets à réfléchir concernent tout autant les modes de gouvernance des services et leur structure, que la capacité à adopter une vision stratégique en matière de sécurité intérieure.

Forces nationales d'Etat relevant de l'Intérieur (Police et Gendarmerie Nationale, Sécurité Civile) ou d'autres Ministères (Douanes et Services Fiscaux notamment), forces publiques locales (Polices Municipales), acteurs privés de la sécurité (entreprises et fédérations de sécurité privée, services de sécurité des grands groupes), mais également tous les acteurs de la prévention de la délinquance (conseils généraux, services municipaux dédiés, milieu associatif...) restent à ce jour sans gouvernance globale, sans chef d'orchestre, dépourvus d'un plan national réellement collectif. Certaines conventions existent bien, des plans thématiques sont rédigés, mais l'impact réel d'harmonisation des actions reste très faible. Enfin, à l'occasion des bilans, la Police Nationale reste bien souvent la seule à fournir des résultats chiffrés et qualitatifs de son activité.

Nous avons rappelé le contenu de notre courrier adressé en avril 2013 (*cf.* pièce jointe), proposant que la stratégie nationale de Sécurité Intérieure fasse l'objet d'un débat d'ampleur nationale, animé par le Parlement (dont la légitimité est double puisque l'Assemblée nationale représente la population, tandis que le Sénat représente les élus et les territoires locaux).

Une loi d'orientation, traitant de questions de fond et de méthodes, devrait projeter ce débat au sein d'un "mandat" adressé par la représentation nationale à tous les acteurs de la Sécurité Intérieure.

Il s'agirait, selon le SCPN, d'un vecteur fort de rapprochement de la Police et de la population, en redéfinissant clairement et collectivement les priorités des services.

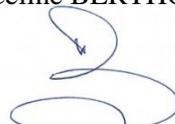
Monsieur Manuel VALLS a paru très intéressé par notre vision de la situation, prolongeant l'entretien bien au-delà de sa durée prévue. Il a également renouvelé l'expression de la confiance qu'il place en tous ses chefs de service, reconnaissant la difficulté croissante de mettre en œuvre l'exercice de l'autorité hiérarchique.

Emmanuel ROUX



Secrétaire Général

Céline BERTHON



Secrétaire Général adjoint